Grille Tarifaire 2026

et explications (fournies par le SOFIA)

La grille des tarifs ci-dessous s'applique aux festivals, salons, manifestations littéraires, et aux activités d'EAC se déroulant en 2026.

Les tarifs indiqués sont des tarifs minimums.

GRILLE DE TARIFS APPLICABLES AUX MANIFESTATIONS SE DEROULANT EN 2026		
TARIF MINIMUM POUR L'AUTEUR		**BRUT**
DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION	2 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME DEMI-JOURNÉE (UNE DEMI-JOURNÉE S'ENTEND COMME LA MATINÉE, L'APRÈS-MIDI OU LA SOIRÉE)	**310,47 €**
JOURNÉE D'INTERVENTION	3 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME JOURNÉE	**514,64 €**
PLATEAU / TABLE-RONDE	TARIF APPLICABLE À PARTIR DE 3 AUTEURS INVITÉS À UN PLATEAU OU À UNE TABLE-RONDE, SINON TARIF DEMI-JOURNÉE (SI 1 OU 2 AUTEURS INVITÉS)	**184,46 €**
PERFORMANCE		**567,79 €**
Les montants sont indiqués hors contribution diffuseur.		

PRECISIONS APPORTEES A CES TARIF

A/ LES TARIFS JOURNEE ET DEMI-JOURNEE D'INTERVENTION

1/ Plages horaires

Journée d'intervention (3 interventions maximum dans la même journée)

- ➔ Entre 8h et 18h

Demi-journée d'intervention (2 interventions maximum dans la même demi-journée)

- ➔ Entre 8h et 13h
- ➔ Entre 13h et 18h
- ➔ En soirée (à partir de 17h00)

A titre d'exemples :

- 1 intervention matin + 1 intervention après-midi = 1 journée
- 1 intervention matin + 1 intervention soir = 1 demi-journée + 1 demi-journée
- 1 intervention matin + 1 intervention après-midi + 1 intervention soir = 1 journée + 1 demi-journée
- 2 interventions sur deux journées différentes => 1 demi-journée + 1 demi-journée

2/ Durées d'intervention et public visé

La durée d'une intervention ne saurait excéder 2h.

Concernant les interventions en milieu scolaire, il est important de pouvoir définir en amont avec l'auteur ou l'autrice sa préférence quant au nombre de classes par intervention. Au-delà de 2 classes, le montant de l'intervention pourra être renégocié (à la hausse) avec l'auteur ou l'autrice.

3/ Types d'interventions concernées

Cf. Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs

- Lecture publique de son œuvre
- Présentation du processus de création lors de rencontres publiques et débats
- Présentation de son œuvre
- Atelier d'écriture ou d'illustration

NB. : les performances font l'objet d'un tarif différent. Cf. *infra*.

4/ Auteurs concernés

Tous les auteurs sont concernés : écrivains, traducteurs, illustrateurs…

Dans le cas d'une rencontre entre un auteur ou une autrice et son traducteur ou sa traductrice, c'est le tarif intervention (demi-journée ou journée) qui s'applique aux deux intervenants.

B/ LE TARIF « PERFORMANCE »

Le tarif minimum indiqué est un tarif par auteur/autrice (ou autre artiste) intervenant et non un tarif global pour l'intervention à diviser par le nombre d'intervenants.

La lecture performance se distingue de la lecture publique simple par un travail de création, d'adaptation ou de mise en scène (tout en ne relevant pas du régime des intermittents du spectacle).

Exemples de « performances » :

- Lecture performance de son œuvre
- Lecture musicale de son œuvre
- Lecture dessinée de son œuvre
- Concert dessiné
- …

Nouveaux tarifs Charte 2026 (adoptés en mars 2025)
Cette année, l'indice du coût de la vie est de +0,8 % (indice Insee février 2025).
Les recommandations tarifaires sont indexées sur cet indice.
Les recommandations tarifaires 2026 des rencontres : 514,64 € bruts la journée et 310,47 € bruts la demi-journée.

C/ LE TARIF « PLATEAU / TABLE RONDE »

Ce tarif s'applique à une rencontre en plateau ou table-ronde à partir de 3 auteurs ou autrices invité(e)s.

En deçà (1 ou 2 auteurs ou autrices invités), c'est le tarif demi-journée qui s'applique et, le cas échéant, à chacun des deux auteurs ou autrices.

D/ AUTRES INTERVENTIONS

1. Joute de traduction
C'est le tarif journée par auteur/traducteur ou autrice/traductrice intervenant(e) qui doit s'appliquer *a minima*.

2. Intervention en ligne
C'est le même tarif que celui prévu en présentiel qui doit s'appliquer.

3. Autres formats (hors grille tarifs minimum)
D'autres formats d'intervention sont développés par les festivals et les salons et ne figurent pas expressément dans la grille actuelle des tarifs minimums.

Il peut s'agir notamment (liste non exhaustive) :

- De mini entretiens
- De capsules vidéos
- De cafés littéraires
- De petits-déjeuners, apéros et goûters littéraires
- Etc…

Dans ces cas :

- ⇨ S'il s'agit d'une ou de plusieurs interventions courtes sur une même demi-journée, c'est le tarif demi-journée qui s'applique
- ⇨ S'il s'agit d'une ou de plusieurs interventions courtes sur une même journée, c'est le tarif journée qui s'applique

4. Commande de texte
Il s'agit d'un tarif à négocier avec l'auteur ou l'autrice ; cela n'entre pas dans le montant de l'intervention.

6. Activité de dédicace assortie de la création d'une œuvre
Hormis les festivals signataires du protocole relatif à la rémunération des dédicaces dans les festivals de bande dessinée, la rémunération des auteurs et autrices en dédicace est recommandée mais n'est pas obligatoire.

A titre d'information, les recommandations tarifaires 2026 de la Charte pour les signatures sont de 257,32 € bruts la journée et de 155,24 € bruts la demi-journée.